Recherche RDT, 5ème programme-cadre CE 1998-2002: programme spécifique "rôle international de la recherche communautaire"

1998/0181(CNS) - 25/01/1999 - Acte final

OBJECTIF: arrêter un programme spécifique de recherche, de développement technologique et de démonstration dans le domaine "Affirmer le rôle international de la recherche communautaire" (1998-2002). MESURE DE LA COMMUNAUTE: décision 1999/171/CE du Conseil. CONTENU: conformément au 5ème programme-cadre de RDT, le montant estimé nécessaire pour l'exécution du programme spécifique s'élève à 475 millions d'euros (78 millions d'euros pour la période 1998-1999 et 397 millions d'euros pour la période 2000-2002). Répartition indicative (en millions d'euros): a) Coopération avec les pays tiers: - Etats en phase de préadhésion: 26 - Nouveaux Etats indépendants et autres pays d'Europe centrale et orientale: 112 - Partenaires méditerranéens: 55 - Pays en développement: 210 - Pays à économie émergente et pays industrialisés: 5 b) Formation des chercheurs: 15 c) Coordination: 52.